

**Mesdames, Messieurs,**

Le vendredi 04 mars 2022, sous la Très Haute Présidence de Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 10h00 par visioconférence.

A l'ouverture de la session, le Conseil des Ministres a adressé ses vives félicitations au **Chef de l'Etat** pour l'intense activité diplomatique contribuant au rayonnement de la diplomatie gabonaise.

En effet, du 17 au 18 février 2022, **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, a prit part aux côtés des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains et européens, à Bruxelles en Belgique, au 6<sup>e</sup> Sommet Union Européenne/Union Africaine.

Au cours de cette rencontre au Sommet, le **Président de la République**, a présenté et rappelé

l'attachement de notre pays sur les questions de Climat, de Formation et de Migrations.

En marge de cette réunion de haut niveau, le **Président de la République**, s'est entretenu avec plusieurs hautes personnalités dont Madame **Ursula Von DER LEYEN**, Président de la Commission Européenne.

Au niveau national, le 28 février 2022 à Libreville, le **Chef de l'Etat**, a reçu successivement en audience, le Représentant Spécial et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA), Monsieur **François Louncény FALL**, en fin de mission au terme d'un séjour de cinq ans passé au Gabon, ainsi qu'une délégation du **COMMONWEALTH** en mission de travail au Gabon dans le cadre d'une expertise pour l'adhésion de notre pays à cette importante organisation.

Le 11 février 2022, le **Président de la République** a également reçu une délégation de députés français conduite par l'Honorable **Françoise DUMAS**,

Présidente de la Commission Défense et des Forces Armées à l'Assemblée Nationale Française.

Au cours de cette rencontre, la délégation française a tenu à évoquer le rôle important joué par le Gabon, sous l'égide du **Président de la République**, comme acteur engagé en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité au niveau régional, continental et international. Un rôle résolument renforcé par le siège que notre pays occupe en qualité de Membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Sur un tout autre plan, le Conseil des Ministres a pris note de la situation épidémiologique de la COVID-19 dans notre pays, particulièrement caractérisée par une forte baisse du nombre de cas positifs depuis de nombreuses semaines, soit 0,4% contre 25% en janvier 2022.

A cette situation remarquable, s'ajoute une nette évolution du total des personnes vaccinées chiffrées à ce jour à plus de trois cent mille, soit un taux de 28% pour la première dose et 24% pour la deuxième dose.

Aussi, le Conseil des Ministres marque-t-il sa pleine satisfaction pour ces résultats particulièrement encourageants, fruits des efforts de sensibilisation menés par le Gouvernement pour protéger au mieux les populations ainsi que l'adhésion et le sens des responsabilités de tous dans la stricte application des mesures barrières.

Dans ce contexte, tout en requérant la vigilance de tous face à la pandémie de la COVID-19 qui s'illustre par des augmentations épisodiques de cas positifs et soucieux d'un retour à une vie normale des populations gabonaises, **le Président de la République**, a instruit le Gouvernement de lui proposer, dans les meilleurs délais, une stratégie permettant, d'une part, d'encourager d'avantage les populations à avoir un schéma vaccinal complet et, d'autre part, d'alléger considérablement ou lever certaines mesures barrières telles que le couvre-feu et la limitation du nombre de personnes participant aux cérémonies.

# **AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES**

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

## **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**

**Le projet de décret portant désignation du Concessionnaire du service public de la production, de transport et de la distribution de l'Energie Electrique et de l'Eau Potable en République Gabonaise.**

Ce projet de décret s'inscrit dans les obligations à remplir par l'Etat au projet de Kinguelé-Aval, au titre de la Convention de Concession signée le 05 janvier 2022.

Au terme du présent texte, la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) est désignée

Concessionnaire de la Convention de concession du Service public de la production, de transport et de la distribution de l'Energie Electrique et de l'Eau Potable en République Gabonaise.

## **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

- **le projet de décret portant attributions des Chefs de Postes Consulaires de la République Gabonaise.**

Ce projet de texte vise à compléter les dispositions des articles 20 et 21 du décret n° 456/PR/MAECIFNIR portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie, chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale.

Le décret définit les missions de protection et d'ordre administratif au profit des ressortissants

gabonais et étrangers des pays d'accueil, ainsi que les attributions en matière d'information, de promotion et de développement des relations commerciales des Chefs de Postes Consulaires.

- **le projet de décret portant attributions notariales des agents diplomatiques et consulaires de la République Gabonaise.**

Pris en application des dispositions de l'article 67 du Code Civil, ce projet de décret fixe les attributions notariales des Chefs de Missions Diplomatiques ou les Chefs de Postes Consulaires lesquels exerceront désormais dans leurs juridictions respectives les attributions notariales en vigueur en République Gabonaise.

**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**

- **le projet de décret portant modification des dispositions de l'article 59 du décret n° 0100/PR/MDN du 15 avril 2021 portant Règlement de la Discipline Générale dans les Forces de Défense.**

Le texte indiqué a pour objet de doter les Forces de Défense d'un cadre légal régissant l'uniformité des personnels féminins par rapport à leurs différentes coiffures permettant un port conforme de la tenue et des attributs militaires.

- **le projet de décret portant création de l'emblème de l'Ecole Nationale de Formation des Officiers de Mandilou.**

Ce projet de texte permet désormais une distinction de la troupe de cette Ecole par rapport aux autres Forces de Défense lors de la participation aux défilés et autres cérémonies officielles en décrivant les caractéristiques de l'emblème, la position sur l'uniforme et les modalités de son emploi.

## **MINISTERE DE LA SANTE**

### **Le projet de décret portant création, missions et organisation du Programme National de Prévention et de Contrôle des Cancers.**

Le décret indiqué vise à combler un vide juridique en matière de lutte contre le Cancer, conformément à la recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

## **MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- **Le projet de décret fixant les traitements et avantages alloués au Haut-Commissaire Général, aux Hauts-Commissaires, aux Commissaires et déterminant la composition de leurs cabinets.**

Le texte visé a pour objectif de rendre opérationnel le Haut-Commissariat de la République en

application de la loi n°030/2021 du 22 février 2022 portant ratification de l'Ordonnance n°017/PR/2021 du 13 septembre 2021 portant création du Haut-Commissariat de la République.

A ce titre, le texte définit les conditions et modalités de rémunération, des avantages et de composition des cabinets des différents membres.

## **EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE**

### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

Le Conseil des Ministres a marqué son accord aux demandes d'agrément des personnalités diplomatiques ci-après :

- Son Excellence **Ramon MOLINA LLADO**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume d'Espagne près la

République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;

- Son Excellence, Madame **Ncumisa Pamella NOTUTELA**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Afrique du Sud près la République Gabonaise avec résidence à Libreville ;
- Son Excellence, Monsieur **Jean-Hugues de Pradel de Lamaze**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Ordre Souverain de Malte.

Le Conseil des Ministres a, par ailleurs, pris acte de la communication relative à la coopération Gabon/OIF ayant permis, d'une part, la signature d'une lettre d'intention entre la République Gabonaise et la République Socialiste du Vietnam en matière agricole et plus spécifiquement sur la filière café et, d'autre part, au compte du Ministère du Commerce, l'organisation de la 2<sup>eme</sup> Mission économique et commerciale à Libreville et à Kigali au mois de juillet prochain.

De même la coopération Gabon/OIF prévoit également, pour ce mois de mars, une première mission économique et commerciale du Gabon au Vietnam et au Cambodge au compte des secteurs agricoles, énergies renouvelables, biens et services numériques.

## **MINISTERE DES TRANSPORTS**

Le Conseil des Ministres a pris acte de la communication relative à célébration de la Journée internationale de la commémoration des victimes d'accidents d'aviation et de leurs familles le 20 février de chaque année.

Cette initiative de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) est de rendre hommage et d'avoir une pensée spéciale pour les personnes qui ont perdu la vie au cours d'une catastrophe aérienne ainsi que le soutien aux familles des victimes à travers l'organisation des cérémonies nationales.

## **MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES DROITS DE LA FEMME**

Le Conseil des Ministres a marqué son accord à la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme, édition 2022.

La célébration de cette Journée est l'occasion pour les plus hautes autorités de réaffirmer l'engagement du Gabon en faveur des Droits de la Femme.

A cet effet, pour la présente édition, placée sous le thème : **« l'élimination des inégalités : un catalyseur du développement durable »**, un programme d'activité de sensibilisation, d'écoute et de communication est prévu du 08 mars au 17 avril 2022.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

## SECRETARIAT GENERAL

- Conseiller du Président de la République : M. **Mouhamed SANNI SAMBO**

## HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE

- Haut Commissaire Général : M. **Michel ESSONGUE**

- Hauts-Commissaires :

- **M. Eric DODO BOUNGUENDZA ;**
- **M. Jean EYEGHE NDONG ;**
- **M. Zéphirin RAYITA ;**
- **M. Léon NZOUBA.**

### Commissaires :

- **Mme Rose MENGARA ;**
- **M. Ferdinand JOUMAS DIT SALAMBA ;**
- **M. Marcel ABEKE ;**

- **M. Pierre NGOUA OBIANG ;**
- **M. Carlos OKINDA ;**
- **M. Simplicie MAMBOULA ;**
- **M. Maxime ONDIMBA.**

**MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES  
INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES  
ET LES AUTORITES ADMINISTRATIVES  
INDEPENDANTES**

**COUR DES COMPTES**

**CABINET DU PREMIER PRESIDENT**

- Conseiller : Mme **Françoise BAKITA.**
- Chef de Cabinet : Mme **Carmela Innocente EKOMA SITOU.**
- Secrétaire Particulière : Mme **Christelle NGOUELE OLEMONGORI.**
- Attaché de Cabinet : M. **Patrick Gildas ELLA.**

- Chef du Protocole : M. **Jeff AWOULAWOU ONGALA.**
- Agents de Sécurité :
  - Adjudant-Chef Major de Gendarmerie **Télésphore MIGOLET ;**
  - Adjudant-Chef de Gendarmerie **Patrick MOUTOU.**
- Chauffeur : M. **Fabrice NZAMBA NKOUMA.**

## CABINET DU PROCUREUR GENERAL

- Secrétaire Particulière : Mme **Jeannine SIBA.**
- Secrétaire de Cabinet : Mme **Marina MEPIAT OLAKO épouse KIDNEY.**
- Aides de Camp :

- Lieutenant de Police **Trésor MOUITY MOUNDOUNGA** ;
- Brigadier-Chef-Major de Police **Darnaud Brian OGANDAGA**.
- Chauffeur Particulier : Maréchal des Logis  
Chef de Gendarmerie **Jude Hostance BOUSSOUGOU**.

CABINET DU PRESIDENT DE LA 1<sup>ère</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Marie Angèle DIKAMBISSA BOUSSOUGOU**.

CABINET DU PRESIDENT DE LA 6<sup>ème</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Fulricke Nivane ANGONO MENDENE.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA 7<sup>ème</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Eugénie BARRAULT RAIVIRE.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA 8<sup>ème</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Rosita MOMBO KASSA.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA 9<sup>ème</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Fernande DONDIA.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA 10<sup>ème</sup>  
CHAMBRE

- Secrétaire Particulière : Mme **Murielle Sandrine MBAZOGHE OBAME.**

**CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES DE NTOUM**

- Secrétaire Particulière : Mme **Rolande ONGANGA ELARI.**

**CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES DE  
FRANCEVILLE**

- Secrétaire Particulière : Mme **Aïcha MEZENE OBAME.**

**CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES D'OYEM**

- Secrétaire Particulière : Mme **Célestine MENGUE OVONO épouse ESSONO MEGNE.**

**CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES DE MOUILA**

- Secrétaire Particulière : Mme **Sagitale MAHEHO MOUKEBA.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES DE  
TCHIBANGA

- Secrétaire Particulière : Mme **Armelle Gwladys BOUANGA BOUANGA.**

CABINET DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE  
PROVINCIALE DES COMPTES DE PORT-  
GENTIL

- Secrétaire Particulière : Mme **Béatrice Sophie AUNOUVIET OGOULA.**

COMMISSION NATIONALE POUR LA  
PROTECTION DES DONNEES A  
CARACTERE PERSONNEL (CNPDCP)

## **CABINET DU PRESIDENT**

- Chef du Protocole : M. **Rodrigue OKASSA.**
- Aide de Camp : Sous-Brigadier **Karl Elvin OKINDJA MBOCKO.**
- Chauffeur Particulier : Adjudant Claude **LEGNONGO NDJILA.**

## **CABINET DU RAPPORTEUR**

- Secrétaire Particulière : Mme **Fernande ELOUNA.**
- Chargé d'Etudes : M. **Dieudonné MBENANGOYE.**

## **CABINET DU COMMISSAIRE PHILOMENE MBOUI EPOUSE BIYOGO**

- Secrétaire Particulière : Mme **Inès Staella KOUNDI épouse NOUNGUI.**
- Chargé d'Etudes : M. **Urlain-Fresnel TCHOUAKERO OGOWET TCHENGUET.**

**CABINET DU COMMISSAIRE MESMIN  
THEOTIME MONDJO EPENIT**

- Secrétaire Particulière : Mme **Patricia Marie-France MENDENE.**
- Chargé d'Etudes : M. **Thimothée NZENGUE.**

**CABINET DU COMMISSAIRE Samuel  
MOUSSOUNDA-IKAMOU**

- Secrétaire Particulière : Mme **Denise TSAME MINKO.**
- Chargés d'Etudes : M. **Eric Steeve OTSOBOGO.**

**CABINET DU COMMISSAIRE François  
MEYE ME NDONG**

- Secrétaire Particulière : Mme **Christelle Georgette Synthia MEKUE.**
- Chargé d'Etudes : M. **Simon Pierre SIMA MBA.**

**CABINET DU COMMISSAIRE MAITRE  
JEAN RAYMOND ZASSI MIKALA**

- Secrétaire Particulière Mme **Ginette MOUSSOUNDA.**
- Chargé d'Etudes : Mme **Arlette ALLOKALO IPENDANGOYE.**

## **CABINET DU COMMISSAIRE STEEVE SINGAULT NDINGA**

- Secrétaire Particulière : Mme **Camélia Stevie MOUENDOU MAKANGA.**
- Chargé d'Etudes : M. **Eric Rodrigue MBOME OBAME.**

## **SECRETARIAT GENERAL**

- Secrétaire Particulière du Secrétaire Général : Mme **Daisie Axelle MVOUNOU BEBE.**

**DIRECTION DE L'EXPERTISE  
INFORMATIQUE ET DES CONTROLES**

- Directeur : M. **Hamidou Loïc Danny DJOUMANA.**

## **COUR DE CASSATION**

### **CABINET DU 1<sup>er</sup> PRESIDENT**

- Secrétaire Particulière du 1<sup>er</sup> Président : Mme **Stéphanie OUGNOUNZA BOUSSOUGOU MALANGA**, confirmée.
- Secrétaire Particulière de la 1<sup>ère</sup> Chambre Sociale : Mme **Adélaïde Reine Marie KOMBA**, confirmée.
- Conseiller en Communication : Mme **Agélique ZANG**, confirmée.-
- Aide de Camp : Brigadier-Chef **Jules Teddy MAYOMBO-NZENGUE.**
- Chauffeur Particulier : M. **F.J. BOUTY**, confirmé.

## **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**AMBASSADE DU GABON EN AFRIQUE DU  
SUD**

Est rappelé, M. **Frédéric BONGO ONDIMBA**,  
précédemment Attaché Militaire.

## **MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS**

**CAISSE DES PENSIONS ET DES  
PRESTATIONS FAMILIALES ET DES AGENTS  
DE L'ETAT (CPPF)**

**DIRECTION GENERALE**

- Conseiller du Directeur Général : **M. Albert NDOUME EDOU.**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE  
L'ALIMENTATION**

**AGENCE GABONAISE DE SECURITE  
ALIMENTAIRE (AGASA)**

**DIRECTION GENERALE**

- Conseiller du Directeur Général : **M. Jean de Dieu MBOUSSA-BONNET.**

**MINISTERE DE LA SANTE**

## SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général Adjoint : M. **Ousmane HAMIDOU.**

## AGENCE DU MEDICAMENT

- Directeur : Dr. **Ange MIBINDZOU MOUELE.**

## MINISTERE DES TRANSPORTS

### OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON (OPRAG)

- Directeur Informatique : M. **Aymar Rubens LENDOYE.**
- Directeur Administratif et du Personnel : M. **Rodrigue BOUBATA.**
- Directeur Régional Port-Gentil : M. **Alain ESSOCKAMBA.**

Je vous remercie.